

Type: **1**

Mares et monts Koumarouman

n° régional: 00250001

n° national: 030030044

Résumé des modifications proposées

Création Désinscription Type Dénomination Contour Compléments d'informations

Descriptif des modifications:

Nous proposons la création d'une ZNIEFF de type 1 afin de mettre en évidence un cordon d'eau libre et la montagne qui le domine.

Une population de caïmans noirs ainsi qu'un site de nidification de Grande Aigrette ont été observés régulièrement dans une des mares composant ce cordon lors des survols aériens.

Sources cartographiques:

La localisation se base sur un point GPS (comm. pers. O. Tostain) et sur la mosaïque SPOT.

Se reporter aux pages suivantes de l'atlas cartographique :

Zonages ZNIEFF 2003 / Modernisation des ZNIEFF de Guyane- Carte 8

Zonages ZNIEFF 2003 / Modernisation des ZNIEFF de Guyane- Carte 9

Localisation

Relations type I/II

2 - Pointe Béhague et Baie de l'Oyapock

Communes

Ouanary

Régina

Superficie

571,11 ha

Altitude(s)

De 0m à 107m

Commentaire général

La ZNIEFF des "Mares et monts Koumarouman" (type I) fait partie de la ZNIEFF de la "Pointe Béhague et baie de l'Oyapock" (type II). Elle se situe au centre de cette dernière, sur la commune de Ouanary. D'une superficie de moins de 600 hectares, cette ZNIEFF couvre les deux principales mares d'eau libre de la pointe Béhague, un petit mont isolé et le mont Koumarouman culminant à 107 mètres.

Cette ZNIEFF n'a jamais fait l'objet de prospections pédestres mais des survols aériens menés à plusieurs reprises ont permis de mettre en avant un intérêt écologique important pour cette zone. En effet, une population de Caïmans noirs (*Melanosuchus niger*) de grande taille ont été observés, ainsi qu'une colonie d'une vingtaine de couples de Grandes Aigrettes (*Ardea alba*). Ce site présente quelques similitudes topographiques avec la mare de la savane Angélique qui abrite une très grosse colonie de hérons, anhingas et cormorans.

Une surveillance plus attentive de ce site particulièrement isolé permettrait dans le futur de détecter la présence d'éventuelles autres espèces nicheuses.

Bilan des connaissances

Mammifères: Nul
Oiseaux: Faible
Amphibiens: Nul
Poissons: Nul

Reptiles: Faible
Insectes: Nul
Phanérogames: Nul

Ptéridophytes: Nul
Bryophytes: Nul
Lichens: Nul

Champignons: Nul
Algues: Nul
Habitats: Faible

Critères de délimitation

La délimitation est basée sur les critères suivants :

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats

La ZNIEFF délimitée comme suit:

N: Au nord, depuis le point A, elle englobe les points d'eaux libres et les monts Koumarouman en passant au nord en pied de pente (point B) puis en poursuivant jusqu'à la point nord du marais qui passe au sud-est (point C).

S: la limite sud englobe ces marais du point C au point D puis suit un buffer d'environ 600m autour du cordon d'eaux libres (point E) en remontant jusqu'au point A.

Coordonnées GPS du point mentionné (WGS84, UTM 22 nord):

A (407850m; 490401m) - B (410204m; 491114m) - C (411371m; 490871m) - D (409074m; 488827m) - E (407677m; 489555m)

Compléments descriptifs

Typologie des milieux

Eaux douces (eaux dormantes, lacs, étangs et mares)
Forêts denses sempervirentes humides de basse altitude de Guyane < 500 m
Forêts inondables et forêts sur flats
Forêts marécageuses, marécages boisés et forêts sur sols hydromorphes de basse altitude
Marais tropicaux arbustifs d'eau douce de Guyane
Marais tropicaux herbacés

Statuts de propriété

Domaine de l'état

Facteurs d'évolution

Géomorphologie

Colline
Mare, mardelle
Plaine, bassin
Sommet

Mesures de protection

Autre
Aucune protection

Critères d'intérêt

Intérêts patrimoniaux
Reptiles
Oiseaux
Ecologique
Faunistique

Sources de données

Bibliographie: Tostain O., 2007 - Etat de la population nicheuse d'Ibis rouge en Guyane
Informateur: De THOISY Benoît

Listes d'espèces au 23/12/2014

==> Nombre espèces déterminantes: 2

Animalia/Aves

Ardea alba

Animalia/Reptilia

Melanosuchus niger